

## **L'action-recherche « Villes et vivre ensemble – La gouvernance locale de la cohésion sociale »- 2015/2017**

février 2016

Imprimer la page

Depuis octobre 2015, l'ODAS a débuté une « action-recherche » de trois ans, avec onze sites volontaires (Angers, Arras, Bordeaux, Clichy-sous-Bois, Creil, Garges-lès-Gonesse, Le Havre, Moulins Communauté, Strasbourg, Valenciennes Métropole, Villeurbanne) et avec le soutien du [Commissariat Général à l'Égalité des Territoires \(CGET\)](#).

A travers cette démarche, qui découle d'une [première recherche-action menée par l'ODAS de 2010 à 2012](#), il s'agit d'accompagner les onze sites dans la mise en œuvre de leur « projet social », étant entendu comme l'alignement stratégique et opérationnel de toutes les politiques déployées localement pour développer le vivre ensemble.

Ainsi, il s'agit d'identifier toutes les pistes opérationnelles de renforcement de la cohésion sociale, en s'attardant plus spécifiquement sur les questions de l'observation partagée, de la coopération entre acteurs, de la participation des habitants, du soutien aux initiatives de la société locale, ainsi que de la gouvernance locale. En outre, une attention particulière est portée à la territorialisation des politiques de cohésion sociale et leur articulation avec la politique de la ville, à la participation des personnes les plus éloignées des instances existantes, à l'amélioration de la gouvernance locale et aux besoins en matière d'ingénierie.

---

La **méthodologie** de l'action-recherche « Les Villes et le vivre-ensemble : la gouvernance locale de la cohésion sociale » s'appuie sur deux dimensions :

## **Dimension nationale**

Cette **dimension nationale**, donne lieu à des réunions régulières auxquelles participent des représentants des onze Villes et intercommunalités (élus et techniciens), ainsi que des représentants du CGET. Ces temps de travail visent à produire une réflexion collective opérationnelle, sur des sujets transversaux. En 2016 les deux sujets abordés sont l'observation partagée et la participation des habitants. En 2017, les deux sujets abordés sont le territoire comme vecteur de transversalité et le passage de la coordination à la coopération entre acteurs. A l'issue de la démarche, un rapport général sera publié.

## **Dimension locale**

Cette **dimension locale**, se traduit par plusieurs déplacements dans chacun des onze sites et qui vise à renseigner des axes de recherche communs à toutes les Villes/intercommunalités en ancrant la démarche sur un sujet retenu spécifiquement pour chaque Ville (ou intercommunalité) au regard de son actualité. Un *accompagnement individualisé* est donc proposé à chaque site sur cette thématique déterminée conjointement :

- Angers : réciprocité
- Arras : observation partagée
- Bordeaux : observation partagée
- Clichy-sous-Bois : gouvernance de la prévention des expulsions locatives
- Creil : éducation et valeurs de la République
- Garges-lès-Gonesse : jeunesse
- Le Havre : la place spécifique des ateliers citoyens dans l'ensemble des instances
- Moulins Communauté : lien entre politiques de droit commun et politique de la ville
- Strasbourg : l'espace public
- Valenciennes Métropole : animation de la politique jeunesse
- Villeurbanne : politiques transversales en faveur des 3-16 ans

Cet accompagnement se décline selon quatre étapes :

### **- Etape 1 : Préparation de la démarche avec chaque site (Fin 2015 – début 2016)**

Cette étape a pour objectif d'envisager les modalités de mise en œuvre de l'action-recherche, en pointant notamment la ou les thématique(s) que chaque collectivité aimerait plus spécifiquement travailler. Il s'agit notamment de définir la feuille de route méthodologique sur laquelle l'action-recherche s'ancrera localement et de bâtir conjointement la méthodologie de l'étape 2.

### **- Etape 2 : Animation d'une réflexion opérationnelle avec chaque site (1<sup>er</sup> semestre 2016)**

Des entretiens sont menés pendant deux jours par deux équipes mixtes (composées de membres de l'ODAS, d'autres Villes ou intercommunalités et du CGET, afin d'assurer le croisement des regards). Ces entretiens visent à mieux appréhender les enjeux relatifs à la thématique retenue pour le site mais également à éclairer les axes transversaux de l'action-recherche, communs aux 11 sites.

### **- Etape 3 : Restituer et partager les pistes identifiées localement (2<sup>nd</sup> semestre 2016)**

L'ODAS se déplace une journée dans chacun des sites pour présenter les éléments d'observation et les pistes d'action, afin qu'un débat puisse se tenir avec les personnes rencontrées lors de

---

l'étape 3. Outre un approfondissement des constats posés, il s'agit d'identifier les enjeux prioritaires au regard du sujet retenu par chaque site, ce qui viendra nourrir l'étape 4.

**- Etape 4 : Contribuer à la mise en œuvre de projets concrets (janv.-juill. 2017)**

Deux équipes mixtes (composées de membres de l'ODAS, d'autres Villes ou intercommunalités et du CGET, afin d'assurer le croisement des regards) se déplacent à nouveau pendant deux jours. A travers l'animation de groupes de travail et de quelques entretiens, il s'agit d'accompagner les acteurs locaux dans la production et l'appropriation de pistes d'action relatives au sujet retenu dans le cadre de l'action-recherche.

A l'issue de ces quatre étapes, un rapport mettant en exergue des éléments d'observation et de proposition a été remis au CGET (2<sup>nd</sup> semestre 2017).

Le rapport public publié sous le titre "Cohésion sociale et territoires - Comment mieux agir ?"

Pour le commander, téléchargez le bon de commande ci-dessous et renvoyez-le complété :

- Par courrier à : Odas - 250 bis boulevard Saint-Germain. 75007 Paris
- Par mail à [secretariat@odas.net](mailto:secretariat@odas.net)

**Renseignements** : par mail à [secretariat@odas.net](mailto:secretariat@odas.net) ou contacter Emmanuelle Guillaume au 01 44 07 02 52.

[>>Télécharger les premières pages du rapport et le bon de commande](#)

[>>Télécharger le bon de commande](#)